

Les compétitions 2020/2021

Reprise des compétitions le 30 août 2020 pour le championnat R1, le 13/09 pour le R2 et R3 et les Féminines Seules quelques journées seront jouées avant la décision du gouvernement d'un deuxième confinement. En effet, le 28 octobre 2020, le Président de la République a annoncé un reconfinement sur l'ensemble du territoire national à compter du 29 octobre 2020 minuit. Ce confinement est décidé alors que la France fait face à une nouvelle vague épidémique causée par le coronavirus.

Coupe de France : les rencontres se sont déroulées normalement jusqu'au 5^{ème} tour du 18 octobre 2020. Le 6^{ème} tour s'est disputé quant à lui le 31 janvier 2021 avant un changement de formule proposé par la FFF : une voie amateur et une voie professionnelle. Bravo aux clubs de Lège et Poitiers nos derniers représentants, qui ont atteint les 1/32èmes de finale de la voie « amateurs », le 21 février 2021. Pour la voie « pro » bravo aux clubs de Pau et Niort pour leur parcours ainsi que le FC Girondins de Bordeaux qui a atteint les 1/32èmes de Finale de la Coupe de France.

Décision du COMEX du 24 mars 2021 : annonce de l'année blanche pour l'ensemble des compétitions régionales et départementales.

Saison 2020/2021, une année électorale

Election du nouveau Comité de Direction les 20 et 21 novembre 2020, par voie dématérialisée

Liste présentée par Saïd Ennjami élue (61.60 % des voix) – contre 38.40 % pour la liste de C. COMBARET.

Nouveau Comité de direction comprenant 20 membres dont 6 femmes

Renouvellement des commissions régionales – total de 185 membres bénévoles- avec des nouvelles commissions dont celle pour la « Structuration des clubs » => aide aux clubs / contacts et écoute de leurs besoins

Fonctionnement de nos commissions

Au cours de la saison, nos Commissions régionales se sont réunies :

CR Discipline : 13 fois - CR Appel : 13 fois - CR Litiges et Contentieux : 12 fois - Compétitions (toutes divisions confondues) : 28 fois - Statut des Educateurs : 4 fois - CRTIS : 4 fois - CRCM : 12 fois - CR Arbitrage : 8 fois - CR Statut de l'Arbitrage : 5 fois - CR Surveillances des opérations électorales : 4 fois - CR Statuts et Règlements : 2 fois

Les membres du Comité de direction se sont réunis à **14 reprises**, uniquement en visioconférence ou par voie électronique – pas de déplacement des membres pour respecter les consignes sanitaires.

De nombreuses réunions se sont tenues avec les clubs, par niveau de compétitions, pour garder contact pendant les confinements / parler avenir des compétitions / des aides aux clubs

Des groupes de travail sur les compétitions ont été créés –composés essentiellement de dirigeants de clubs volontaires- et se sont réunis, toujours en visio, afin d'envisager les contours les prochaines saisons et de redynamiser la pratique senior notamment.

La formation

Au regard du contexte sanitaire, nous avons été la seule ligue en France à maintenir l'ensemble des formations d'éducateurs, de dirigeants, arbitres en distanciel. A cela s'ajoute la création de nouveaux formats tels que les Café-Foot et les Rendez-vous du Haut niveau.

L'IR2F a organisé au cours de la saison :

Formation initiale dans les départements :

- Nombre de Sessions : 211
- Nombre de Stagiaires : 2246

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA LFNA SAISON 2020/2021

PAGE 2/3

Formation professionnelle :

- BEF : 45 stagiaires en 2020-2021 dont 4 apprentis (+73%)
- BMF : 152 stagiaires dont 52 apprentis (+ 58%)

Mise en place du BMF en trois ans : 24 stagiaires sous convention

Formation des dirigeants

- Nombre de Sessions : 45
- Nombre de Stagiaires : 552

Formation des arbitres

- Nombre de Sessions : 14 en présentiel, 17 en distanciel
- Nombre de Stagiaires : 284

Formation interne

- Nombre de Sessions : 24
- Nombre de stagiaires : 181

Les activités de l'ETR

Poursuite des visites clubs dans le cadre des Labels et poursuite de l'opération « Licence Club LFNA »

Annulation du Festival U13 PITCH

Mise en place des détectations garçons et filles en vue des sélections d'entrées dans les Pôles Espoirs et les sections sportives

La vie de nos 2 Centres d'accueil, Le Cercle et le Rond Central

L'accueil des stagiaires en formation professionnelle s'est poursuivi durant les périodes d'arrêt de l'activité sportive. A noter l'engagement de tous les personnels des Centres dans un contexte sanitaire peu évident. On peut se féliciter de n'avoir eu à déplorer aucun cas lié à la COVID19 sur nos sites.

5200 nuitées et petits déjeuners

8500 repas servis

Hébergement au Haillan de 15 jeunes en préformation au FC Girondins de Bordeaux. A souligner la très bonne collaboration avec le personnel du FCGB.

Renforcement des liens avec FOCUS par la signature d'une nouvelle convention.

Les aides aux clubs

Au tout début de la saison, mise en place par la FFF du Fonds de solidarité du football – 10 euros par licencié versés à l'ensemble des clubs (7 euros de la FFF – 1.50 € de la Ligue – 1.50 € du district).

Remboursement par la Ligue de la totalité des engagements perçus pour la saison 2020/21

Enveloppe de près de 1 million d'euros à destination des clubs de la LFNA pour l'aide aux licences, qui permettra aux plus modestes d'avoir la quasi-totalité de leurs frais de licence 2021/2022 pris en charge par la Ligue.

Ce dispositif s'accompagnera de la dotation fédérale annoncée de 15 000 000 d'euros, en matériel.

Le Fonds Régional aux Petits Investissements a permis de distribuer une enveloppe de près de 360.000€ aux clubs pour l'achat de petits matériels et petits travaux. Les clubs bénéficiaires ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour finaliser leur projet et demander le versement de cette aide.

Création d'un site dédié à l'aide aux clubs : Ma LFNA. Toutes les informations relatives à la gestion d'un club, la formation de ses acteurs, les aides financières pouvant être obtenues y sont regroupées. Ce nouvel outil a été complété par l'organisation des « Café Foot » animés par des salariés et des intervenants extérieurs de la Ligue, et par la création d'un programme de formation interne.

FAFA : l'enveloppe financière attribuée à la LFNA a été fortement impactée par le contexte sanitaire et par la situation des droits TV. La Ligue a malgré tout accordé 380.000€ de subvention, notamment pour la création de terrains synthétiques dans le cadre du partenariat qui nous lie avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Au niveau des aides à l'emploi, la LFNA a accompagné la création de 18 postes en CDI de responsables administratifs et/ou sportifs au sein de ses clubs via le FAFA Emploi.

Une pensée toute particulière est adressée à nos chers disparus ainsi qu'à leurs familles.

La Secrétaire Générale
Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT le 1^{er} juin 2021

